

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Conseil Communautaire du 17 Octobre 2024**  
 Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Membres en exercice : 45 / Présents : 33 / Procurations : 9**

Pour la délibération 2024-119, les Élus suivants n'ont pas pris part au vote (déport DSP) : Messieurs PIGNÉ André, LEDRU Stéphane, TRIFAUT Anthony, FLOQUET Franck et Madame BUIJ Chantal.

N° du délibéré	Objet	Délibéré
2024-116	Rapport d'activité 2023 - Centre Aqualudique Sittellia	Prend acte
2024-117	Tarifs 2025 - Sittellia	Adopté à l'unanimité
2024-118	Conclusion d'une convention de prestation de service avec POLLENIZ pour 2024	Approuvé
2024-119	Attribution de la délégation de service public EAJE	Adopté à la majorité
2024-120	Approbation de la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLUJH	Adopté à l'unanimité
2024-121	Décision modificative n°3 budget général	Adopté à l'unanimité
2024-122	Adhésion au contrat collectif de prévoyance proposé par le CDG de la Sarthe	Adopté à l'unanimité
2024-123	Principe du recours à des vacataires	Adopté à l'unanimité
2024-124	Principe du recours à des collaborateurs occasionnels - bénévolat	Adopté à l'unanimité
2024-125	Avenant à la convention SDEA 2022-2025	Adopté à l'unanimité
2024-126	Délibération acquisition d'un terrain à l'euro symbolique	Adopté à l'unanimité
2024-127	Décisions du Président	Prend acte

Montfort le Gesnois, le 05 Novembre 2024

Le Président,  
 ARDÈME SÉNÉ  
 DE COMMUNES  
 PARC DES SITTILLES  
 72100 MONTFORT LE GESNOIS

